



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure

Question écrite n° 44372

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut des hautes études sur la justice de mai 2013 intitulé « la prudence et l'autorité de l'office du juge au 21ème siècle » consistant à qualifier les professionnels d'accueil du public dans tous les points d'accès au droit, maisons de justice et greffes, pour que soit réalisée une orientation vers une solution amiable des différends plutôt que vers un contentieux. Il lui demande son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44372

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12569

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)